



CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées (Siren : 200069300)

## FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Juillan
Arrondissement	Tarbes
Département	Hautes-Pyrénées
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	29/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Gérard TREMEGE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Zone tertiaire Pyrène Aéropole
Numéro et libellé dans la voie	Téléport
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	65290 JUILLAN
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	126 574
-----------------------------	---------

Densité moyenne 204,65

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 86

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
65	Adé (216500025)	812
65	Allier (216500058)	421
65	Angos (216500108)	227
65	Arcizac-Adour (216500199)	545
65	Arcizac-ez-Angles (216500207)	264
65	Arrayou-Lahitte (216502476)	107
65	Arrodets-ez-Angles (216500330)	112
65	Artigues (216500389)	17
65	Aspin-en-Lavedan (216500405)	337
65	Aureilhan (216500470)	7 967
65	Aurensan (216500488)	799
65	Averan (216500520)	68
65	Azereix (216500579)	1 002
65	Barbazan-Debat (216500629)	3 538
65	Barlest (216500652)	298
65	Barry (216500678)	134
65	Bartrès (216500702)	531
65	Bazet (216500728)	1 763
65	Bénac (216500801)	557
65	Berbérust-Lias (216500827)	50
65	Bernac-Debat (216500835)	699
65	Bernac-Dessus (216500843)	298
65	Bordères-sur-l'Échez (216501007)	5 339
65	Bourréac (216501072)	110
65	Bours (216501080)	846
65	Cheust (216501445)	88
65	Chis (216501460)	316
65	Escoubès-Pouts (216501643)	108
65	Gardères (216501858)	454
65	Gayan (216501890)	279
65	Gazost (216501916)	128
65	Ger (216501973)	165
65	Germis-sur-l'Oussouet (216502005)	113
65	Geu (216502013)	177
65	Gez-ez-Angles (216502039)	28
65	Hibarette (216502203)	247
65	Horgues (216502237)	1 235
65	Ibos (216502260)	3 032
65	Jarret (216502336)	324
65	Juillan (216502351)	4 203

65	Julos (216502369)	416
65	Juncalas (216502377)	171
65	Lagarde (216502443)	531
65	Laloubère (216502518)	1 940
65	Lamarque-Pontacq (216502526)	866
65	Lanne (216502575)	597
65	Layrisse (216502682)	185
65	Les Angles (216500116)	129
65	Lézignan (216502716)	358
65	Loubajac (216502807)	411
65	Loucrup (216502815)	232
65	Louey (216502849)	1 016
65	Lourdes (216502864)	13 692
65	Lugagnan (216502914)	139
65	Luquet (216502922)	400
65	Momères (216503136)	778
65	Montignac (216503219)	140
65	Odos (216503318)	3 339
65	Omex (216503342)	230
65	Orincles (216503391)	337
65	Orleix (216503409)	2 160
65	Ossen (216503433)	237
65	Ossun (216503441)	2 417
65	Ossun-ez-Angles (216503458)	51
65	Ourdis-Cotdoussan (216503482)	50
65	Ourdon (216503490)	7
65	Oursbelille (216503508)	1 219
65	Ousté (216503516)	28
65	Paréac (216503557)	63
65	Peyrouse (216503607)	283
65	Poueyferré (216503664)	866
65	Saint-Créac (216503862)	97
65	Saint-Martin (216503920)	464
65	Saint-Pé-de-Bigorre (216503953)	1 178
65	Salles-Adour (216504019)	601
65	Sarniguet (216504068)	260
65	Sarrouilles (216504100)	546
65	Ségus (216504159)	236
65	Séméac (216504175)	5 061
65	Sère-Lanso (216504217)	54
65	Séron (216504225)	330
65	Soues (216504332)	3 119
65	Tarbes (216504407)	42 590
65	Vielle-Adour (216504647)	519
65	Viger (216504704)	143
65	Visker (216504795)	350

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 42

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>compétence obligatoire</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Compétence obligatoire sur tout le périmètre à compter du 1er janvier 2020</i>
- Assainissement collectif <i>Compétence obligatoire sur tout le périmètre à compter du 1er janvier 2020</i>
- Assainissement non collectif <i>Compétence obligatoire sur tout le périmètre à compter du 1er janvier 2020</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés, avec possibilité de conclure, avec des communes non membres, des conventions d'utilisation des déchetteries communautaires;</i>
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air <i>lutte contre la pollution de l'air</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines <i>Gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L 2226-1 du CGCT : compétence obligatoire sur tout le périmètre à compter du 1er janvier 2020</i>
- Autres actions environnementales <i>Chemins de randonnée, maîtrise d'ouvrage et gestion de la voie verte des gaves, mise en ?uvre des documents d'objectifs "Natura 2000" pour les sites "Gave de Pau" et de "Cauterets et Tourbière", et du lac de Lourdes. Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de le ressource en eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants du gave de Pau Amont, Gave de Pau Aval, Adour et Arros, à l'exclusion du bassin versant du Gabas (item 11 de l'article L 211-7 code de l'environnement).</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; <i>Politique locale</i> du commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs <i>Equipements culturels et sportifs soumis à l'intérêt communautaire actions définies par délibérations (voir ci-contre)</i>

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche <i>Pôle universitaire tarbais : participation financière et/ou maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études, la construction et l'équipement de bâtiments universitaires ou de recherche.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>- Financement de la Scène Nationale du Parvis. - projet culturel de territoire. - construction, aménagement, entretien et gestion UNIVERSCIEL, projet portant sur la connaissance du ciel et de l'espace, le savoir-faire industriel lié à l'aéronautique/aérospatiale, la création d'un espace ouvert aux professionnels autour d'un thème transversal (compétence facultative).</i>
<b>Aménagement de l'espace</b>
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur <i>schéma directeur et schéma de secteur</i>
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire</i>
- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi ;</i>
- Transport scolaire <i>autorité transport urbain</i>
- Plans de déplacement urbains
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>aménagement des entrées d'agglomération et les nouveaux parcs de dissuasion prévus dans le plan de déplacement urbain</i>
- Parcs de stationnement <i>aménagement des entrées d'agglomération et les nouveaux parcs de dissuasion prévus dans le plan de déplacement urbain</i>
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>- élaboration et mise en œuvre, à l'échelle du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, d'une politique globale de développement et de promotion touristique Actions concernées : - maîtrise d'ouvrage et gestion de la Porte des vallées des Gaves, - maîtrise d'ouvrage et gestion de la voie verte des gaves (de Lourdes à Pierrefitte du km 2 au km 18) - animation du réseau des offices de tourisme - stratégies du vélo, conception et commercialisation d'outils de promotion communs - événementiels. - Signalétique des hébergements : mise en place de panneaux signalant les hébergements sur le territoire - soutien des projets touristiques structurants en milieu rural dont : Aménagements touristiques : Equipement public d'accueil et promotion du site, incitation à la modernisation des hébergements touristiques et à la création de structures d'accueil, information et promotion du territoire (site internet, centrale de réservation en collaboration avec les bailleurs) Réhabilitation des itinéraires de liaison touristiques entre villages selon le plan annexé : entretien et développement des sentiers de randonnée, liaisons piétonnières et vélocipèdes</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social <i>d'intérêt communautaire</i>
- Politique du logement social <i>d'intérêt communautaire</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social

<i>d'intérêt communautaire</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
<i>d'intérêt communautaire</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
<i>d'intérêt communautaire</i>
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
<b>Infrastructures</b>
- Pistes cyclables
<i>Aménagement de la vélo-route V81, entre Saint-Pé-de-Bigorre et Tarbes (délibération n° 6 du 27 mars 2019, par laquelle le conseil communautaire de la CATLP décide de prendre la compétence facultative "aménagement de la vélo-route V81") - arrêté préfectoral n° 65-2019-09-10-001 en date du 10/09/2019.</i>
<b>Autres</b>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS
- <i>paiement du contingent SDIS pour les 17 communes de l'ancienne communauté de communes du canton d'Ossun (Averan, Azereix, Barry, Benac, Garderes, Hibarette, Juillan, Lamarque pontacq, Lanne, Layrisse, Loucrup, Louey, Luquet, Orincles, Ossun, Seron et Visker) et les 9 communes de l'ancienne communauté de communes Gespe Adour Alaric (Allier, Arcizac adour, Bernac Debat, Bernac dessus, Horgues, Momeres, Montignac, St Martin et Vielle Adour)</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
<i>Règlement local de publicité extérieure.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
65	SM développement des coteaux des Hautes-Pyrénées (256501842)	SM fermé	16 644
65	PETR du Pays de Lourdes et des vallées des Gaves (200050243)	SM fermé	38 495
65	SMAEP du Marquisat (200092575)	SM fermé	10 404
65	SM de l'agglomération tarbaise élimination des déchets ménagers et assimilés (256500869)	SM fermé	128 380
65	SM de l'Adour Amont (200087328)	SM fermé	209 735
65	SMAEPA du Haut-Adour (200092559)	SM fermé	4 585
65	PETR Coeur de Bigorre (200052249)	SM fermé	143 908
64	SM du bassin du Gave de Pau (200030641)	SM fermé	307 576
65	SMAEP de la vallée de l'Arros (200092591)	SM fermé	14 005
64	SM du Grand Pau (200014462)	SM fermé	226 076
65	SMAEP Adour Coteaux (200092518)	SM fermé	20 977
40	Syndicat des bassins versants du Gabas, du Louts et du Bahus (200045201)	SM fermé	64 281
65	SM du SPANC de l'Adour (200092567)	SM fermé	17 260
64	Syndicat d'eau et d'assainissement Béarn Bigorre (200081396)	SM fermé	37 492
65	SMAEP Tarbes Nord (200092583)	SM fermé	11 788
65	SM de la zone aéroportuaire Tarbes-Lourdes-Pyrénées (256502428)	SM ouvert	126 574

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)